

Tarif de soins pris en charge par l'Assurance Maladie

Nature de la prestation	Prix TTC en euros / jour
Hospitalisation à temps complet - court séjour <i>(Tarif Journalier de Prestation)</i>	
Médecine	862,30 €
Médecine spécialisée	1264,73 €
Chirurgie	1710,24 €
Spécialités Coûteuses	2816,89 €
Spécialités Très Coûteuses	4447,12 e
Hospistalisation à temps partiel - court séjour	
Hôpital de jour 1ère Catégorie	1523,40 €
Hôpital de jour 2ème Catégorie	1422,82 €
Hôpital de jour 3ème Catégorie	776,07 €
Dialyses	1092,30 €
Chimiothérapies	1049,15 €
Hôpital de nuit	237,12 €
Moyen séjour - Hospitalisation à temps complet	
Soins de suite	479,45 €
Réadaptation	690,70 €
Pour les unités de soins de longue durée (USLD) : <i>à ce tarif journalier s'ajoute un tarif pour l'hébergement ainsi qu'un tarif dépendance</i>	
Forfait soins	
GIR 1 & 2	105,78 €
GIR 3 & 4	63,41 €
GIR 5 & 6	20,14 €
Personnes moins de 60 ans	91,64 €

La loi de financement de la sécurité sociale de 2012 prévoit la possibilité d'appliquer une tarification différenciée pour les patients non-résidents et non-assurés sociaux.

Prestations hôtelières	
Tarif de la chambre seule / par nuit	47,00 €
Forfait chambre accompagnant (accompagnant pouvant disposer d'un lit) - comprend 2 repas, une nuité, un petit déjeuner /par jour	50,38 €
Repas accompagnant	7,03 €